

Festival



PRÉSENTÉ PAR  
Desjardins

Bouffe

Bière

Boisson

## 3<sup>e</sup> édition du Festival Bouffe, Bière & Boisson de Saint-Hyacinthe

16 au 18 mai 2025  
Parc Casimir-Dessaulles de Saint-Hyacinthe

Pour sa troisième édition, le Festival Bouffe, Bière & Boisson vous accueille pendant la longue fin de semaine de la fête des Patriotes.

**Bouffe**  
12 entreprises + 4 camions de rue

**Bière**  
15 microbrasseries

**Boisson**  
15 entreprises  
incluant cidreries, distilleries, vignobles, hydromelleries etc.

\* La sélection des exposants sera effectuée en fonction de l'ordre d'inscription et par souci de diversité de produits.

La SDC centre-ville de Saint-Hyacinthe vous invite à la troisième édition du Festival Bouffe, Bière & Boisson qui se tiendra du 16 au 18 mai 2025 au parc Casimir-Dessaulles situé au centre-ville de Saint-Hyacinthe.

L'objectif principal de ce festival est de créer un événement représentatif de la grande région de Saint-Hyacinthe, **technopole agroalimentaire**.

Notre mission est de devenir le rendez-vous épicurien des passionnés de découvertes locales et d'ailleurs où les dégustations et le plaisir seront à l'honneur.

Cet événement s'adresse à différents publics puisque tous les types de boissons seront mis de l'avant. En effet, le festival accueillera différents producteurs présentant des boissons sans alcool ainsi que des boissons alcoolisées telles que des cidres, du vin, des bières et des alcools forts. Également, l'aspect agroalimentaire sera aussi très présent pour le bonheur de plusieurs ! Une chose est sûre, la diversité sera au rendez-vous !

De plus, des groupes de musique feront des prestations durant les 3 jours du festival.

## Frais d'entrée des visiteurs

Le prix d'entrée pour une journée sera de 15 \$ et de 35 \$ pour le passeport 3 jours. Un verre officiel écoresponsable de 12 onces sera inclus dans le prix d'entrée. Plusieurs offensives seront mis en place. Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour ne rien manquer.



## Horaire

Les heures du Festival Bouffe, Bière & Boisson sont le vendredi de 15 h à 22 h, le samedi de 11 h à 22 h et le dimanche de 11 h à 18 h.

Une ambiance festive au rendez-vous!

# Inscription & règlements

## Offre aux exposants

- Les ventes de produits seront 100 % conservées par l'exposant.
- Vous devez avoir votre permis de fabricant afin de participer à l'événement.
- Vous êtes invités à faire découvrir vos nouveautés, vos collaborations et vos produits vedettes.
- Visibilité dans le Zone VIP. Vous devez donner l'équivalent de 100 \$ de produits consommables à l'exception des camions de rue et des restaurateurs. Pour cette catégorie, nous demandons un 100 \$ en coupure ou en carte-cadeau valide à votre kiosque.
- Nous vous remettons 4 cocardes. Celles-ci seront obligatoires en tout temps sur le site.
- Nous fournissons également 4 verres par kiosque.

## Services offerts

- Une tente 10' x 10' (avec plancher pour les emplacements non asphaltés), 2 chaises et 1 table, une prise 15 AMP et une lumière.
- Lieu d'entreposage réfrigéré, l'équivalent d'une palette en largeur par exposant. Aucun espace supplémentaire de stockage ne sera accordé.
- Un conteneur à déchets et un à recyclage seront à votre disposition. Chaque exposant est responsable d'y apporter ses matières résiduelles tout au long de l'événement.
- L'équipe du festival saura vous aider dès votre arrivée et tout au long de l'événement.
- Système de commande et de service de livraison à votre kiosque.
- Vous pouvez utiliser votre propre affichage sur la devanture de votre kiosque. Il ne doit pas dépassé 10 pieds de large et 3 pieds de haut.

## Services supplémentaires

- Glace disponible au frais de l'exposant.
- Pour toute demande en électricité ou de branchement à l'eau courante contactez James Forest au [logistique@centrevillesth.com](mailto:logistique@centrevillesth.com)

Prendre note que toute demande faite sur le site de l'événement ne sera pas accordée. Veuillez prévoir vos besoins à l'avance.

## Horaire montage et démontage

- Montage : Jeudi 15 mai entre 8 h et 21 h  
et vendredi 16 mai entre 8 h et 15 h
- Les camions de rue doivent faire leur montage obligatoirement le jeudi.
- Démontage : Dimanche soir dès 18 h

\* Les exposants doivent prévoir leurs rallonges électriques.

## Devenez partenaire Terrasse

de l'événement en consultant le plan de partenariat.  
(exclusif aux exposants)

## Horaire d'arrivée

Aucune voiture ne sera tolérée sur le site à partir de 14 h le vendredi 16 mai. Lors de votre arrivée, nous vous demandons de sortir votre matériel le plus rapidement possible et de quitter le site afin de laisser de l'espace pour les autres exposants. Un stationnement à proximité du site vous sera réservé. Votre kiosque doit être prêt pour 15 h le vendredi 16 mai.

## Horaire de service logistique

- 14 h à 22 h vendredi
- 11 h à 22 h samedi
- 11 h à 18 h dimanche
- Aucune heure de livraison n'est garantie pour la glace et le matériel au froid. Soyez patient et courtois avec notre personnel.

## Frais d'inscription

**Camion de rue : 2 000 \$ (+ taxes)**

**Bouffe : — Restaurateur : 1 000 \$ (+ taxes)**

Si vous préparez, réchauffez, ou servez un plat sur place, lors de l'événement, vous serez catégorisé restaurateur.

**— Producteur et transformateur : 500 \$ (+ taxes)**

Si vous offrez des produits emballés, scellés ou prêt à emporter et que vous vendez des dégustations de ceux-ci, vous êtes catégorisé producteur/transformatateur.

**Bière : 1 500 \$ (+ taxes)**

**Boisson : — Alcoolisé : 1 500 \$ (+ taxes)**

**— 100% non-alcoolisé : 1000 \$ (+ taxes)**

Prendre note que si la location d'un kiosque central (#13 à 24) vous intéresse, des frais supplémentaire de 300 \$ s'appliqueront.

## Économisez 100 \$\* en vous inscrivant d'ici le 31 décembre 2024 !

\* Ce rabais n'est pas offert à la catégorie Bouffe, Producteur et transformateur.

## Ventes et transactions

**Les transactions entre les exposants et les festivaliers se font en argent comptant ou par carte. Vous êtes responsable de votre système de paiement et du réseau internet. Vous êtes également responsable de prévoir vos propres besoins en argent et en monnaie pour toute la durée de l'événement.**

- La vente de bouteilles d'eau est interdite. Il y aura une fontaine d'eau mobile sur le site où les festivaliers pourront faire le plein gratuitement.
- Le format des dégustations des spiritueux est de 1 à 3 oz et les bières, cidres et vins de 4 à 8 oz.
- Le prix de vente des aliments sera établi par les exposants selon les prix courants, sans exagération.
- Aucune promotion ambulante ou promotion spéciale sur l'alcool (exemple 2 pour 1) n'est permise.
- Un exposant ne peut pas vendre des produits autres que les siens ou ne faisant pas partie de sa raison sociale.

## Soirées after du festival

L'organisation prévoira des soirées dans les bars et microbrasseries du centre-ville de Saint-Hyacinthe. Plus de détails à venir.

## Autres règlements

**Le festival étant écoresponsable, seul le verre de dégustation du Festival Bouffe, Bière & Boisson sera permis. Les verres en plastique ou en carton seront interdits. Les festivaliers doivent acheter leurs verres. Des pénalités allant jusqu'à 500 \$ seront mises en place pour les exposants fautifs.**

- Les kiosques doivent être en opération tous les jours, selon les heures d'ouverture du site, sans exception.
- La diffusion de musique à l'intérieur des kiosques ainsi que toute animation outre que celle autorisée par le Festival Bouffe, Bière & Boisson est interdite.
- Le port d'un chandail et de chaussures est obligatoire en tout temps sur le site de l'événement.
- Tous les soirs, lors de la fermeture du site, un responsable du kiosque doit en assurer la surveillance, et ce, jusqu'à ce que le site soit libre de tous visiteurs. Ce responsable, se trouvant dans le kiosque, doit avoir sa cocarde d'exposant.
- Les exposants sont responsables de ramasser leurs déchets, huiles et eaux usées tous les jours et de les déposer aux endroits réservés à cet effet, incluant durant le démontage.

## Règles d'utilisation du Parc Casimir-Dessaulles

- Les chiens sont interdits sur le site de l'événement.
- Il est interdit de faire usage de cigarettes, cigarettes électroniques ou autres produits faisant de la fumée.
- Il est interdit de faire usage de contenants de verre dans le Parc Casimir-Dessaulles.\*

\* Vous ne pouvez pas en servir aux clients, mais vous pouvez utiliser des contenants en verre et verser le contenu dans les écocups.

## Responsabilité écologique

Dans l'optique d'avoir un événement écoresponsable avec le moins de matière résiduelle possible, nous tenons à vous mentionner que tous les contenants pour le volet alimentaire doivent être compostables ou recyclables.

Nous vous rappelons également que seul le verre officiel du festival doit être utilisé pour le service de boisson.

## Formulaire d'inscription

Voici le lien pour accéder au formulaire d'inscription.

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

## Contact

**James Forest**  
Coordonnateur aux événements  
SDC centre-ville Saint-Hyacinthe

[logistique@centrevillesth.com](mailto:logistique@centrevillesth.com)  
450 774-8602, poste 1



